

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Observations après le séminaire "Ambition 2015" du 30 mars 2010

A Mme le Ministre de L'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Suite à notre intervention au CTPM du 16 février 2010, la Direction de l'Insee a renoncé à passer en force et à imposer la tenue d'un CTP non préparé le 16 mars 2010.

Un séminaire de présentation des orientations de la Direction nous a été proposé le 25 février. Même si nous sommes en profond désaccord avec le cadre général qui nous est imposé : baisse des effectifs et des moyens, restrictions budgétaires incompatibles avec nos mission, création du Centre statistique de Metz, nous avons participé dans un esprit constructif à cette première journée.

En conclusion, nous avons transmis au Directeur général de l'Insee nos observations et propositions. Ce courrier n'a reçu aucune réponse.

Une seconde journée s'est tenue le 30 mars. Il s'agissait de traiter des fiches-actions à moyen terme du Secrétariat général, du DRH et de l'informatique.
L'ensemble des questions abordées touchent évidemment au cœur de nos préoccupations.

Or, il est rapidement apparu que la Direction de l'Insee n'entend pas infléchir de la plus petite façon la moindre de ses orientations, aussi peu concrètes soit-elles !

Le champ dévolu aux organisations syndicales serait donc limité aux modalités d'accompagnement de changement ! Et encore !

Il n'entrerait donc pas dans les compétences des OS de négocier sur les orientations toujours aussi floues qu'intangibles du dossier Moyen Terme Insee 2015 !

A l'issue des ces deux journées qui ne nous ont été concédées que sur intervention ministérielles, le dialogue sur l'avenir de l'Insee est donc dans l'impasse.

Le mécontentement des personnels est profond. Il s'étend à une partie importante de la hiérarchie intermédiaire de l'Insee qui n'accepte pas des restructurations irresponsables et destructrices imposées par une poignée de hiérarque coupée des réalités. Les questions budgétaires ont accentué ces interrogations.

Nous en appelons donc à votre responsabilité pour imposer à cette Direction qui confond autorité et autoritarisme l'ouverture d'un dialogue ouvert avec de réels champs de négociation.

Par ailleurs, une pratique de discriminations s'est institutionnalisée progressivement à l'Insee dans les dernières années :

- Discrimination à l'encontre des personnels de plus de 55 ans ;
- Non recrutement de personnels handicapés en A et discriminations dans l'accès au grade d'attaché principal ;
- Indifférence aux carrières des agents de catégorie C et B, refus depuis trois ans de la création de l'examen professionnel de B en A ;
- Impunité récente d'un directeur régional de l'Insee qui a insulté par messagerie les représentants du personnel de sa direction régionale par un message à tous les agents ;
- Etc.

L'impunité a été assurée à tous les hiérarques qui discriminent puisqu'ils obtiennent promotions et honneurs.

Aujourd'hui la Direction de l'Insee va encore plus loin. Elle nous annonce qu'elle entend exclure de services entiers de l'Insee les agents de catégorie C, au motif qu'ils ne seraient pas capables, par nature, d'assurer les fonctions de ces services.

Mais où va-t-on ?

Nous vous demandons de rappeler fermement à la Direction de l'Insee à ses devoirs de respect de la loi sur les discriminations et, au delà, du respect nécessaire à l'égard de tous les personnels qu'elle a sous son autorité.